

ETAT SANITAIRE DU GIBIER

Certains d'entre vous nous ont alerté sur des mortalités de lièvres depuis l'ouverture, nous vous remercions pour ces retours et nous vous proposons de faire un bilan de la situation. Depuis la fin Août, nous avons collecté des cadavres de lièvres dans tous les secteurs du département.

Ainsi plusieurs cadavres ont pu être analysés :

- 50 % E.B.H.S
- 40 % infection bactérienne
- 10 % Toxoplasmose

Nous vous recommandons toujours de manipuler les cadavres trouvés avec des gants et d'utiliser notre base IGN disponible sur votre smartphone ainsi que l'atlas sanitaire sur notre site internet.



Formations 2024

- **Chasseurs sentinelles de la Nature, application IGN**
14/03/2024 - 18h30 à 20h30
- **Chasse des corvidés et du pigeon ramier**
06/04/2024 - 9h à 12h
- **Agrément de piégeur**
15/11/2024 - 9h à 17h
- **Garde-chasse particulier**
07/06/2024 - 9h à 17h
- **Garde des bois**
21/06/2024 - 9h à 17h
- **Bécasses et Bécassines**
03/12/2024 - 18h
- **Initiation aux premiers secours**
14/09/2024
- **Chasse à l'arc**
25/05/2024 et 21/09/2024 - 8h30 à 17h
- **Hygiène de la venaison**
28/06/2024 et 20/12/2024 - 18h à 21h



INSCRIPTION

Retrouver l'intégralité du répertoire des formations sur le site fdc10.org, rubrique «chasser dans l'Aube», «Formations».

Inscription via le répertoire des formations : fdc10.org



Julien HIMEUR
Taxidermiste
Mammifères Européens
Oiseaux, Safaris

Atelier :
24 Bis rue Fortier
10000 TROYES
Tél. 06 33 44 47 56
julientaxidermiste@hotmail.fr

www.julienhimeurtaxidermiste.com

LE CONSERVATEUR
EXPERT EN GESTION D'AVENIR DEPUIS 1844

Vos besoins
Constituer une épargne. Préparer votre retraite.
Diversifier votre patrimoine.

Nos produits
Tontine, Assurance-vie, Epargne retraite,
Placements financiers, Prévoyance.

Joël RAPINAT - Agent Général d'assurances
Le Conservateur
LE PRESBYTERE, 5 rue du cimetière
10110 VITRY LE CROISE
N°Orias 07016968 - Tél. : 06 33 63 60 31

Les Associations Mutuelles Le Conservateur : Société à forme tontinière. Entreprise régie par le Code des assurances
Les Assurances Mutuelles Le Conservateur : Société d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances
Conservateur Finance : Société de financement et entreprise d'investissement. S.A. au capital de 15 000 000 € - R.C.S. Paris 634 842 596. Siège social : 59 rue de la Falsanderie - 75116 PARIS. www.conservateur.fr

Mise à disposition d'un faucardeur amphibie avec chauffeur
Fonctionne à l'huile BIO

Fauchage - Ramassage - Dévasement de lagunes
06.30.52.63.44

Marchand entreprise
03.26.72.52.84
06.14.89.20.75

MARCHANT JEAN-PIERRE
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
Spécialisée dans le curage et la création d'étangs

06 30 52 63 44
06 14 89 20 75

www.marchand-jean-pierre.com
51290 GIGNY-BUSSY
Jean-Pierre.marchand4@wanadoo.fr



Retrouvez-nous aussi sur internet
www.fdc10.org



Maison de la Chasse et de la nature
Chemin de la Queue de la Pelle
10440 LA RIVIERE DE CORPS
03 25 71 51 11
Ouverture au public - du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fédération départementale



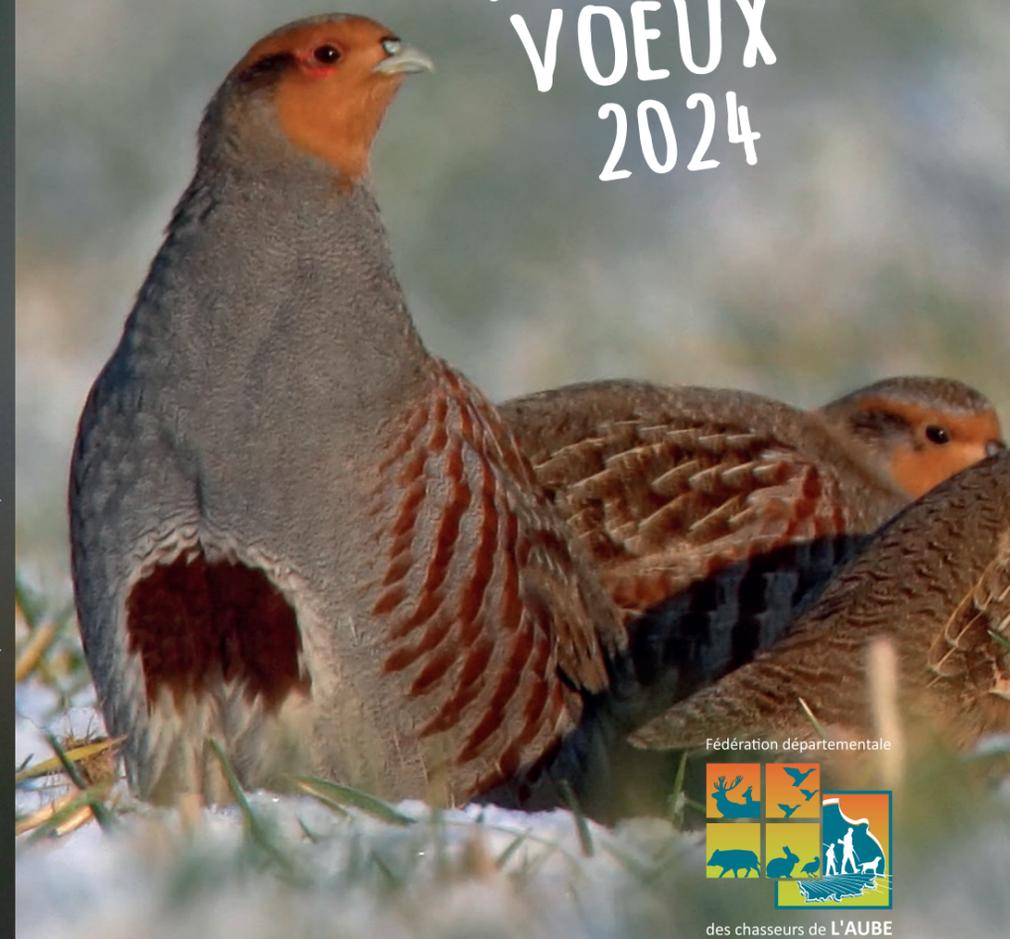
des chasseurs de L'AUBE
Agréée au titre de la protection de la nature

Grana Communication - Crédits photos : Dominique Gest, FDC Aube et FNC.

le Chasseur de l'Aube

numéro spécial

MEILLEURS
VOEUX
2024



Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE
Agréée au titre de la protection de la nature

ÉDITO



Claude MERCUZOT
Président de la FDC10

En ce début d'année, nous vivons encore pleinement notre passion mais rappelons-nous collectivement que la chasse est une richesse pour nos territoires ruraux et, plus largement, pour notre pays. Elle incarne des traditions, un savoir-vivre et des valeurs qui font l'identité de la France. Soyons fiers d'y participer et poursuivons la transmission de ces valeurs.

En ce début d'année, c'est aussi des moments de partage, et la gastronomie y contribue largement. Cuisiner le fruit de notre chasse en guise de partage est un bonheur exquis. En l'offrant à notre entourage, à nos amis qui vivent avec nous le territoire. Sans connaître cette richesse gustative, ils seront tous ravis de consommer de la viande locale et authentique !

En ce début d'année, je vous sollicite également sur plusieurs autres dossiers. La prévention des dégâts de grand gibier est l'un de nos défis, avec un objectif que nous devons atteindre : baisser de 30% la surface agricole détruite à la demande de l'État. Et de façon plus légère, participer à l'opération nationale "j'aime la nature propre" organisée le 16 mars prochain. Cela nous permettra de valoriser et de communiquer à grande échelle sur nos différentes actions au service de la nature.

En ce début d'année, votre fédération est plus que jamais mobilisée sur la gestion de la petite faune sédentaire de plaine, la promotion de la haie, les aménagements pérennes, tout en poursuivant bien nos actions "faisan" sur l'ensemble des vallées

En ce début d'année, se sont aussi confirmées nos actions. Si la chasse est défendable et justifiée sur nos territoires, c'est parce que les règles de sécurité sont respectées. Un accident de chasse est toujours de trop, et la sécurité reste notre priorité à tous. J'invite les responsables de chasse à faire respecter les consignes sans aucun état d'âme pour ceux qui ne les respecteraient pas.

Alors en ce début d'année, je vous souhaite une belle et douce année 2024 dans la joie et la bonne humeur avec très bonne fin de saison cynégétique !



LE BAGUAGE, les chasseurs s'engagent

La Fédération des chasseurs de l'Aube poursuit ses actions de baguage sur de nombreuses espèces migratrices chassables. Au cours des trois dernières années, nous comptabilisons plus de 500 oiseaux bagués. Nous retrouvons ainsi 150 Bécasses, 69 bécassines, 256 Cailles de blés et 70 pigeons ou tourterelles. La capture des deux premières espèces se fait la nuit.

Votre participation est aussi importante pour les activités du C.R.B.P.O, car de nombreuses recherches sont effectuées à partir d'observations et de vos retours de bagues en cas de prélèvement de ces espèces.

Cette technique de baguage permet de suivre individuellement les oiseaux, ce qui est fondamental pour connaître notamment les longévités et les déplacements. Le baguage reste, à ce jour, la technique la plus éprouvée pour assurer ce suivi individuel sur un grand nombre d'individus. Sur chaque bague, un numéro unique est gravé et le rapatriement postal de ces bagues vers la FDC 10 est donc indispensable.

Merci pour votre mobilisation.



LA NATURE A PORTÉE DE TOUS !

La Fédération départementale des chasseurs de l'Aube contribue au développement de l'éducation à l'environnement et à la nature dans notre département et depuis de nombreuses années. Cette volonté de s'inscrire durablement dans cette approche environnementale nous a permis d'être agréée par l'Éducation Nationale depuis de nombreuses années. Nous avons d'ailleurs été l'une des premières Fédérations.

Préserver la nature et notre cadre de vie n'est ni simple ni facile. L'approche sociétale s'enchevêtre dans une masse d'informations qui ne facilite pas notre compréhension. Les réseaux sociaux ou encore une presse qui s'éloigne de nos territoires nous amènent souvent sur des visions militantismes. C'est pourquoi éduquer, sensibiliser et former sont des tâches essentielles pour nous, en allant bien évidemment sur le terrain.

Les démarches que nous engageons sont multiples : animation, éducation dans le cadre scolaire, formation, participation à des événementiels, sortie grand public, etc. Ainsi cette démarche nous permet de sensibiliser plus 3000 personnes par an ! Avec notre site de Gérardot nous sommes devenus l'un des plus importants site dédié à l'environnement.

Alors si vous souhaitez nous accompagner dans cette démarche n'hésitez pas à en parler à vos proches. Enseignants, collectivités, entreprises,...

**Vous souhaitez une intervention ?
Contactez-nous
berlot.r@fdc10.org
educationnature10.com**

B R È V E S



Les chasseurs de petit gibier mis à l'honneur

Le samedi 2 décembre s'est déroulée la finale régionale des journées Saint-Hubert, une épreuve qui regroupe deux régions, le Grand Est et les Hauts-de-France.

Cette manifestation, rassemblant des passionnés de chasse au petit gibier a été organisée sur les terrains de la commune d'ATTON en Meurthe et Moselle. Le département de l'Aube avait 3 binômes représentant trois catégories différentes : chasseresse au chien d'arrêt, archer avec chien d'arrêt et chasseur au chien d'arrêt. 25 couples, chasseurs chiens, étaient présents pour cette rencontre amicale qui permettait pour les premiers d'accéder à la finale nationale des journées Saint-Hubert à Rambouillet. Nous pouvons donc féliciter nos trois ambassadeurs pour avoir représenté brillamment les couleurs AUBOISES !

LES RÉSULTATS : Monsieur Richard NAUDOT accompagné d'Issi, première place dans la catégorie archer au chien d'arrêt avec une très belle qualification à la finale nationale • Madame Elodie MAILLOT et Mocka, deuxième du concours se voient également qualifiés pour la finale nationale, Chasseresse au chien d'arrêt • Monsieur Lucas NAUDOT et Prada terminent 6^{ème} dans la catégorie chasseur au chien d'arrêt avec un concours toujours très difficile. Nous remercions la FDC 54 pour l'organisation de cette journée.

QUE DIT LA CONVENTION NATIONALE DÉGÂTS

Les travaux initiés en octobre 2020 avec la création d'un groupe de travail regroupant les représentants : Chambre d'agriculture France, FNSEA, JA, Coordination Rurale, Confédération Paysanne et FNC a permis de faire un état des lieux partagé sur le niveau de dégâts, les difficultés financières des FDC et l'augmentation des populations de sangliers avec des causes multifactorielles... Ces échanges constructifs ont permis la rédaction d'une convention avec la signature de l'accord national le 1^{er} mars 2023.

La portée de cet accord n'est pas sans impacter notre système de fonctionnement dégâts car celui-ci nous oblige à réduire notre surface de dégâts de 30 % (année de référence 2019). Pour information, sur ces 4 dernières années, nous n'avons atteint cet objectif qu'une seule fois !

Un système simplifié avec un seuil unique de 150€ par exploitation et par campagne cynégétique contre 250€ actuellement. Maintien de la facturation des frais d'expertise (< seuil, déclaration abusive) et maintien de l'abattement de 2% sur l'expertise définitive. Le sujet de l'agrainage est également encadré par le SDGC* du département qui doit tenir compte de ces obligations.

Ces obligations sont : Contrat d'engagement, Agrainage linéaire dispersé, Quantité maxi de 50kg / 100 ha boisés/ semaine, Maximum de 2 jours par semaine, Interdiction du 15/02 au 31/03 sauf accord local entre le monde agricole et le monde cynégétique.

*SDGC : Schéma départemental de gestion cynégétique 10 est accessible sur notre site internet.

